

Khoudir-Dawid EL HABCHI
Candidat La France Qui Ose aux élections législatives des 11 et 18 juin 2017
1ère Circonscription de Saône-et-Loire.
Mail : kde7101@gmail.com



A l'attention de **Monsieur Farenc, Président de**
L'Union des Maires des communes rurales de Saône-et-Loire.
Mâcon, le 25 Mai 2017

Monsieur,

Je prends connaissance du questionnaire que vous avez adressé à l'ensemble des candidats aux élections législatives de Saône-et-Loire.

Votre démarche démontre un attachement à la vie de nos communes rurales. Pour ma part, candidat depuis le 27 Octobre 2016, j'ai pu rencontrer de nombreux citoyens et certains élus soucieux et préoccupés tout comme moi par la vie en milieu rural.

En ce qui concerne le commerce de proximité les mesures que je défendrai sont :

A-Au niveau des commerçants :

- Une stabilité fiscale sur 5 années (afin d'apporter une visibilité à long terme pour favoriser et inciter l'investissement).
- Une exonération des charges pendant 3 années (afin de permettre de dégager de la trésorerie)
- Je proposerai d'instaurer un dispositif «zéro charge pour la première embauche» qui permettra de doubler le nombre de créations d'entreprises et d'emplois »

Parce que sans activité professionnelle, pas de repeuplement des territoires ruraux, il est nécessaire d'instaurer un plan de développement de l'activité pour favoriser l'installation d'entreprises avec le souci d'équilibrer la répartition économique entre villes et campagnes.

B- Au niveau des services publics :

Je propose d'instaurer un moratoire sur la fermeture des services publics pour préparer la mise en place d'un guichet unique des services publics (poste, aides sociales, etc.)
Je propose également de relancer une troisième génération de Pôles d'excellence rurale.

Face au désert médical grandissant je propose :

- Un renforcement ainsi qu'un encadrement pour favoriser l'installation des personnels de santé dans les communes rurales avec une exonération de l'impôt sur les bénéfices pour les médecins qui s'installeraient en zone rurale et ceux pendant 10 ans.
- Pour pérenniser les services publics en zone rurale, l'accessibilité par le transport de ces territoires est fondamentale. C'est pour cela que j'œuvrerai, avec vous, pour la mise en place d'un réseau de transport-intercommunal avec des connexions canton par canton pour faciliter l'accès aux services publics mais aussi pour rompre l'isolement qui touche nos personnes âgées.
- Pour sédentariser et inciter les ménages à s'installer, j'interviendrai auprès des services de

l'État pour le maintien des écoles menacées de fermeture et le principe des RPI géographiquement limités.

-Il faudra prévoir une aide d'au moins 650 millions d'euros afin que les communes rurales puissent mettre en œuvre les nouvelles activités périscolaires. A défaut, il conviendra de revenir au système antérieur.

Concernant votre proposition de l'UMCR de rétablir la remise des cartes nationales d'identité, en proximité dans chacune des 567 Mairies de Saône-et-Loire, j'ai pris position pour votre combat dès le 22 Février en réaction à votre juste indignation (cf ma lettre ci-jointe).

Concernant ce que vous considérez comme une discrimination quant au versement de la DGF, notre combat est commun car comme vous, je considère que chaque citoyen quelque soit son lieu d'habitation a la même « valeur. » Je me battrai sans relâche pour le rétablissement du respect de l'égalité des dotations versées par l'État.

Enfin concernant la démocratie locale et l'intercommunalité, je tiens à vous préciser qu'au lieu de multiplier les intercommunalités sous la contrainte et d'écraser les collectivités de proximité et de dessiner de façon artificielle et partisane une carte de France qui ne dit plus rien à personne, il est urgent de repenser l'architecture institutionnelle de notre pays en nous appuyant sur les réalités géographiques et humaines, en définitive au plus près des habitants.

Pour une meilleure organisation des territoires ruraux je propose de:

- Supprimer la loi NOTRE** et lancer un Grenelle de la territorialité qui remette l'échelon communal au cœur de l'organisation territoriale de notre pays.
- Créer un ministère plein de la Ruralité, comme il existe un ministère de la Ville.
- Soumettre toute réforme territoriale à l'approbation des conseils municipaux concernés.
- Assortir les transferts de compétences de contreparties financières réelles et pérennes.
- Assouplir par dérogation les normes administratives dans les communes ne disposant pas de personnels suffisants.
- Je me battrai contre « l'auto proclamation » de Président d'intercommunalité.

Depuis 30 ans, la ruralité est méprisée. Alors que les Français ruraux paient les mêmes impôts que les autres citoyens, pour autant force et de constater qu'ils ne bénéficient pas des mêmes services.

J'ai la conviction qu'avec la dernière réforme territoriale (la loi NOTRE, qui est en fait la leur, comme le dit très bien l'association des maires ruraux de France), l'État cherche à faire disparaître l'échelon communal, qui est pourtant le seul espace politique dont les Français reconnaissent l'efficacité. À ce titre, la commune rurale ne doit pas être fragilisée mais renforcée .

Monsieur le Président ,Mesdames et Messieurs les maires, membres de l'Union des Maires des Communes Rurales de Saône-et-Loire, j'espère avoir répondu à vos légitimes inquiétudes.

Mon engagement est de porter, en votre nom, et ce, aussi bien dans le débat public qu'au parlement et auprès des ministres concernés ces exigences pour nos territoires.

Les 11 et 18 Juin avec La France Qui Ose et par ma candidature, faisons le pari de l'intelligence.

« Allons à l'Essentiel ! » avec La France Qui Ose !